

L'habitabilité des territoires, quésaco ?

Expérimentations dans les Parcs du
Massif central

© Crédit photo : PNR des Causses du Quercy



Les parcs du Massif central agissent depuis 2006, via des projets communs au sein de l'association

Inter-Parcs du Massif central (IPAMAC), pour renforcer l'attractivité des territoires. Conscients des enjeux liés au changement climatique mais aussi aux attentes des nouveaux arrivants, une réflexion prospective est aujourd'hui engagée pour travailler le sujet de l'habitabilité.

L'habitabilité englobe les conditions matérielles d'habiter un lieu, liées au cadre de vie (paysages, patrimoine, ressources, foncier disponible...) et à la qualité de vie (mobilité, aménagements, services, écoles, formation, santé...). Il s'agit aussi de questionner les conditions immatérielles liées au « bien-vivre ensemble » : vie sociale, coopération, hospitalité, convivialité.

Six résidences de territoires lancées en 2024

Six Parcs naturels régionaux du Massif central sont volontaires pour accueillir des résidences de territoires : Pilat, Livradois-Forez, Grands Causses, Causses du Quercy, Périgord-Limousin et Millevaches en Limousin. Les résidences se dérouleront sur une commune de chaque Parc, l'échelle communale ayant été identifiée comme la plus pertinente pour expérimenter la réflexion sur l'habitabilité.

Des expérimentations territorialisées pour la création d'un outil commun

Les résidences seront mises en œuvre par une équipe retenue suite à un appel d'offres : l'association « Recherche en ruralité » (RER) avec l'appui de la SCIC Arban, des Localos, du Collectif Zélie et de Géolab. Cette équipe est mobilisée de l'automne 2024 au printemps 2026 pour s'immerger dans les six communes de résidences, afin de sensibiliser les acteurs locaux au sujet de l'habitabilité (« *En quoi notre territoire est habitable aujourd'hui ?* », « *Sera-t-il habitable demain ?* »). Ces questionnements animés via des ateliers participatifs et événements festifs visent à révéler l'habitabilité des territoires d'étude. Tout au long des résidences, un outil d'analyse de l'habitabilité des territoires sera construit et testé. Il sera ensuite transféré à tout territoire souhaitant se questionner sur ces sujets.

Les résultats des résidences et l'outil d'analyse de l'habitabilité des territoires seront présentés au printemps 2026.

Contact



Association Inter-Parcs du Massif Central
(IPAMAC)

2 rue Benaÿ - 42410 PELUSSIN

Tél. 04 74 59 71 70

contact@ipamac.fr - <https://ipamac.fr/>



Partager Connaître Mobiliser
Débattre Éclairer Apprendre
CONSTRUIRE
Partager Connaître Mobiliser
Débattre Éclairer Apprendre
CONSTRUIRE